



FONDATION

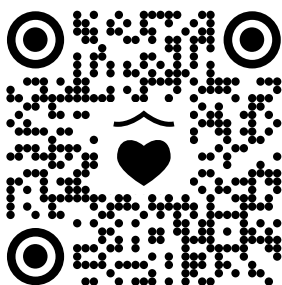
l'ysi

Rapport annuel

2025

Pour le maintien à domicile

Faites un don!



**Merci de nous soutenir
sur fondation-lysi.ch/donation**

Coordonnées bancaires

Fondation Lysi
Banque Valiant SA
1401 Yverdon-Les-Bains
IBAN : CH62 0630 0503 3131 4368 8

**ou versement en ligne sur
fondation-lysi.ch/donation**

Chaque don compte !

Twint



Scan & donate

Une option simple et rapide



Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour le soutien que vous nous apportez. Votre aide est d'une énorme importance dans **cette période difficile** que nous traversons.

Je vous **remercie sincèrement**, du fond du cœur, pour votre solidarité et votre soutien à notre famille.

Avec toute ma reconnaissance,
et mes meilleurs salutations.

La famille A.

Lorsqu'un enfant est malade, sa famille désire être à ses côtés aussi souvent que possible. Par sa contribution financière à l'aide au ménage, la Fondation, via son fonds d'urgence, permet à l'entourage de se décharger de corvées quotidiennes pour passer plus de temps avec l'enfant. C'est ainsi un temps précieux qui est mis à disposition de la famille à travers cette aide concrète.

La Fondation Lysi a pour but
de permettre au plus grand
nombre de rester à domicile.

Parce que les patients ont les mêmes types
de besoins et les mêmes droits, mais pas
forcément les mêmes moyens, la Fondation
offre un soutien financier aux personnes
fragilisées et en situation précaire.

C'est pourquoi chaque don compte !

Les bénéficiaires de notre fonds d'urgence sont toujours plus
nombreux. Les demandes nous proviennent d'organisations
de soins et d'aide à domicile, d'EMS, d'hôpitaux, de cabinets
médicaux, etc.

Mille mercis
à nos donateurs



Mot du président

Ce mot du Président a pour moi une résonance toute particulière, puisqu'il s'agit du dernier après neuf années de présidence de la Fondation Lýsi.

Neuf années d'engagement, de rencontres et de convictions profondes, au service d'une cause qui me tient particulièrement à cœur. C'est avec une immense confiance et une réelle joie que je passe aujourd'hui le relais à **Catherine Peregrina-Chevalley**. Son parcours de médecin anesthésiste, conjugué à ses engagements sociaux et politiques, fait d'elle une personnalité profondément humaine, engagée et consciente des réalités du terrain. Je sais qu'elle saura porter la présidence de la Fondation Lýsi avec passion, exigence et sens des responsabilités.

Si je quitte la présidence, je reste toutefois pleinement engagé au sein de la Fondation. Ses buts, ses valeurs et son action concrète en faveur des personnes les plus fragilisées continueront à me mobiliser avec la même conviction.

En 2025, la Fondation Lýsi a accompagné **281 personnes**, principalement des seniors — **54 % ont plus de 65 ans** — confrontées à des situations de fragilité financière et de perte d'autonomie. Grâce à un soutien ciblé, elle rend possible un maintien à domicile concret, humain et durable.

La Fondation agit en partenariat avec **8 organisations de soins et d'aide à domicile (OSAD)** reconnues, qui permettent d'assurer des prestations essentielles telles que l'aide au ménage, les courses, la préparation des repas, les présences et le conseil social. **Deux tiers des bénéficiaires** reçoivent entre **1 et 3 heures d'aide par semaine**, un volume souvent décisif pour éviter ou retarder une entrée en institution.

Certaines situations marquent particulièrement. Comme cette bénéficiaire qui a simplement confié: « Une heure par semaine, ce n'est pas grand-chose. Mais sans cette heure, je ne pourrais plus rester chez moi. »

L'action de la Fondation Lysi s'inscrit pleinement dans les objectifs cantonaux du maintien à domicile et du vieillissement. Elle repose sur un principe clair: agir de manière responsable, coordonnée et efficace, là où l'impact est réel.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires, en particulier l'Etat de Vaud, des donateurs et les membres du Conseil de fondation pour leur engagement sans faille et précieux au service de la collectivité.

Maximilien Bernhard
Président

Les heures subventionnées par l'Etat de Vaud

La Fondation Lýsi est au bénéfice d'une convention avec l'Etat de Vaud, qui lui octroie la compétence et le financement nécessaires pour subventionner des prestations d'aide à domicile.

Les personnes au bénéfice d'un régime social (prestations complémentaires AVS-Ai, Revenu d'Insertion, subside OVAM, EVAM, PCFamille et Rente-Pont, Chômage), peuvent bénéficier de l'intervention de la Fondation Lýsi pour contribuer aux frais d'aide au ménage, d'aide aux courses, d'aide à la préparation aux repas, de veille/présence et de consultations sociales.

La Fondation est compétente, conjointement avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), pour déterminer le droit aux prestations des patientes et patients des organisations de soins et d'aide à domicile (OSAD) partenaires. Elle traite les demandes et reçoit les subventions pour financer ces prestations.

22 199

heures
subventionnées
en 2025

+7.5 %

par rapport
à l'année précédente

Les organisations partenaires

Renforcer l'accès aux prestations d'aide à domicile et à la consultation sociale aux personnes dépendantes, atteintes dans leur santé ou en situation de handicap. Voici notre mission !

C'est aujourd'hui 8 OSAD partenaires qui peuvent offrir ces prestations à leurs patients et patientes au bénéfice d'un régime social.

Les OSAD partenaires en 2025



lasolution.ch
0800 002 004



proxi-soins.ch
0800 087 087



homeassistance.ch
021 601 70 00



amad-vaud.ch
021 539 11 77



vivradom.ch
021 785 70 70



soinsriviera.ch
021 965 15 15



senevita.ch
031 960 99 99

Home Med

Home Med Sàrl, Yens
021 800 38 04

Une OSAD témoigne

Vivradom existe depuis bientôt 10 ans et intervient dans tout le canton de Vaud. Nous avons à cœur de prendre en charge nos clients de manière globale, mais **nous savons que tout le monde n'a pas les moyens** et que certaines prestations ne sont pas couvertes par les assurances.

Nous remercions chaleureusement la **Fondation Lysi pour son soutien envers nos clients**, ainsi que toute son équipe pour sa réactivité et son accompagnement. Grâce à leur engagement, la qualité de vie de nos clients est significativement améliorée, et notre mission auprès d'eux est renforcée.

OSAD Vivradom

119 personnes soutenues
et conseillées en 2025

Conseil social

Un assistant social accompagne les bénéficiaires de la Fondation et leurs proches à travers différents axes :

- Ecouter et orienter
- Rechercher et demander des aides financières
- Soutenir dans la gestion administrative
- Accompagner dans l'accès aux droits en matière d'assurances sociales
- Faciliter la coordination dans le réseau
- Guider la réflexion autour du projet de vie et sa mise en œuvre

Les fonds d'urgence

Nos fonds d'urgence donnent aux personnes et aux familles en situation de précarité financière les moyens d'accéder aux prestations d'aide à domicile qui leur sont nécessaires. Ils interviennent en complément des assurances et des aides sociales partout en Suisse romande.

8

**personnes
dont 1 couple
soutenues
en 2025**

Aide au maintien à domicile

Ce fonds est principalement utilisé par des personnes âgées, avec de nombreuses situations de fin de vie. Il leur permet de faire le choix de rester à la maison, en évitant des hospitalisations ou des placements en établissement médicalisé.

Aide pour les jeunes jusqu'à 18 ans

Ce fonds a été créé à fin 2024 pour alléger le fardeau des parents et permettre à leur enfant de rester dans son environnement familial et réconfortant. Ce fonds a la particularité de proposer un processus accéléré pour l'octroi du soutien financier, ainsi que la couverture d'un plus large éventail de prestations.

11

**familles
avec enfants
soutenues
en 2025**

DONATIONS

Les fonds d'urgence existent uniquement grâce à des dons privés

Nous tenons à remercier tous nos donateurs et mécènes pour leur immense générosité.

Les fondations donatrices en 2025

Mary's Mercy Foundation

Fondation Groupe Mutuel

Fondation Nirmo

Fondation à ma Tour de Dons



Une personne accompagnée par le CMS de Terre-Sainte, centre médico-social de la Fondation de La Côte, rencontrait d'importantes **difficultés de santé** qui impactaient fortement son quotidien.

Un examen médical a confirmé la nécessité pour ce dernier de porter **un appareillage auditif binaural**. Toutefois, le coût desdits appareils étant élevé et ce, malgré l'aide financière apportée par diverses fondations privées, la personne ne disposait pas des ressources financières suffisantes pour couvrir le solde restant.

L'assistante sociale du CMS de Terre-Sainte a ainsi sollicité notre Fonds d'urgence, dont le Conseil de Fondation a décidé de prendre en charge le montant restant. Ce soutien a permis l'acquisition des appareils auditifs et de contribuer, de manière concrète, à améliorer la qualité de vie et l'autonomie de la personne au quotidien.

CMS de Terre-Sainte

Un membre du conseil sous la loupe

Né le 5 août 1972, Me Olivier Bloch est un enfant du Nord vaudois, auquel il demeure très attaché. Il vit aujourd'hui à Cheseaux-Noréaz, Commune dont il est Municipal.

Docteur en droit, il est l'auteur d'une thèse intitulée « Les conventions d'actionnaires et le droit de la société anonyme en droit suisse ». Il est également titulaire d'un LL.M. en droit européen.

En 2014, il a fondé Bloch Avocats, une Étude d'avocats établie à Yverdon-les-Bains, où il exerce son activité avec passion et rigueur.

A ce jour, il siège dans plusieurs conseils d'administration et de fondation, s'implique dans la vie locale et a à cœur d'aider la région à se développer.

Lorsqu'il s'éloigne de ses dossiers, Me Olivier Bloch aime profiter de plaisirs simples : des baignades dans le lac toute l'année, des balades dans la nature, une visite au musée ou au théâtre, une bonne table avec sa compagne et ses amis, ainsi qu'une agréable sortie en plein air à ski, à vélo ou à pied.

Me Olivier Bloch
Avocat au barreau
Docteur en droit, LL.M.



Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est composé de 6 membres aux profils variés et issus de sphères professionnelles différentes. C'est un groupe solide qui unit ses forces bénévolement pour cette mission.

Maximilien Bernhard
Président

Catherine Peregrina-Chevalley
Vice-Présidente

Olivier Bloch
Secrétaire

Stéphane Manco
Membre

Karin Schwarz
Membre

Magali Aguirre
Membre

FINANCEMENTS

Financement de la Fondation

La Fondation Lysi est subventionnée par l'Etat de Vaud pour permettre de financer les heures d'aide à domicile des patients des OSAD au bénéfice d'un régime social.

Pour financer ses fonds d'urgence accessibles aux personnes en situation précaire, mais qui ne sont pas au bénéfice de prestations sociales, la Fondation fait appel au soutien de donateurs privés.

Le soutien que je reçois de **l'assistant social** me permet d'avancer et de **me libérer des tâches administratives**. Ce cadre m'occasionne de les effectuer en grande partie moi-même et c'est tout bénéfice. Un accompagnement vraiment au top.

L'aide hebdomadaire au ménage m'est vraiment précieuse. Elle me permet **de ne pas être submergée**. Cela me demande un certain effort mais c'est un cercle vertueux ! Ça sent bon le propre !

Madame L.

338
personnes
soutenues
en 2025



Rapport financier 2025

Bilan au 31 décembre	2025	2024
ACTIF	CHF	CHF
Actif circulant		
Trésorerie		
Banque	233 662.28	248 094.19
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers		
Débiteurs tiers	166 330.35	158 686.90
Provision pour risque de perte	-8 400.00	-4 000.00
	157 930.35	154 686.90
Autres créances à court terme		
Etat de Vaud, Subvention à recevoir	25 000.00	70 000.00
Autres créances	4 387.55	2 756.60
	29 387.55	72 756.60
Actifs de régularisation	18 000.00	18 000.00
Total des actifs circulants	438 980.18	493 537.69
Actif immobilisé		
Cautions et prêt	6 000.00	6 000.00
Mobilier et informatiques	2.00	2.00
Total des actifs immobilisés	6 002.00	6 002.00
Total de l'actif	444 982.18	499 539.69

Bilan au 31 décembre	2025	2024
PASSIF	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services Créanciers	153 703.37	191 484.60
Passifs de régularisation	6 000.00	28 675.48
Provision à court terme	32 000.00	0.00
Total des capitaux étrangers à court terme	191 703.37	220 160.08
Capitaux propres		
Capital	76 744.61	80 513.76
Fonds libres et affectés		
Fonds libres	5 141.85	2 311.85
Fonds unique d'urgence « Jeunes »	39 209.30	48 112.30
Fonds unique d'urgence « Maintien à domicile »	132 183.05	148 441.70
	176 534.20	198 865.85
Total des capitaux propres	253 278.81	279 379.61
Total du passif	444 982.18	499 539.69

Compte de résultat	2025	2024
PRODUITS	CHF	CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		
Chiffre d'affaires Aide et présence	584 130.08	537 360.37
Chiffre d'affaire Déplacement	63 333.15	57 928.95
Pertes sur débiteurs et variation provision	-5 251.05	-282.35
	642 212.18	595 006.97
Etat de Vaud, financement prestations	1 102 581.00	1 026 658.70

CHARGES	CHF	CHF
Prestations OSAD	-1 340 426.80	-1 229 013.00
Charges personnel et mandats externes	-255 169.98	-201 278.23
Charges de locaux	-19 801.20	-21 959.35
Assurances	-367.50	-910.60
Charges d'administration	-93 699.20	-84 132.85
Frais informatiques	-19 206.35	-14 304.15
Frais financiers	-336.70	-230.50
Autres charges d'exploitation	-388 580.93	-322 815.68
Résultat d'exploitation	15 785.45	69 836.99
Donations reçues		
Fonds libres	2 830.00	2 678.75
Fonds unique d'urgence « Jeunes »	5 000.00	55 000.00
Fonds unique d'urgence « Maintien à domicile »	10 000.00	15 020.00
	17 830.00	72 698.75

	2025	2024
Charges des fonds		
Fonds libres	0.00	-1 902.55
Fonds soins palliatifs	0.00	-4 094.83
Fonds unique d'urgence « Jeunes »	-13 903.00	-6 887.70
Fonds unique d'urgence « Maintien à domicile »	-26 258.65	-103 458.37
	-40 161.65	-116 343.45
Résultat avant variation des fonds affectés/libres	-6 546.20	26 192.29
Prélèvement aux fonds affectés	25 161.65	92 533.20
Attributions aux fonds affectés	0.00	-48 112.30
Attributions aux fonds libres	-2 830.00	-776.20
	22 331.65	43 644.70
Résultat des placements	0.00	2 335.00
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	12 445.40	0.00
Charges exceptionnelles: Variations provisions	-32 000.00	0.00
Perte de l'exercice	-3 769.15	72 171.99

Evolution des fonds propres	Solde au 01.01.2025	Attribution (+) Prélèvement (-)	Résultat 2025	Solde au 31.12.2025
Capital	80 513.76	0.00	-3 769.15	76 744.61
Fonds libres	2 311.85	2 830.00	0.00	5 141.85
Fonds unique d'urgence « Jeunes »	48 112.30	-8 903.00	0.00	39 209.30
Fonds unique d'urgence « Maintien à domicile »	148 441.70	-16 258.65	0.00	132 183.05
Total des capitaux propres	279 379.61	-22 331.65	-3 769.15	253 278.81

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint pour l'exercice 2025 au conseil de fondation de la **Fondation Lysi pour le maintien à domicile, à Yverdon-les-Bains**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe et évolution des fonds propres) de la Fondation Lysi pour le maintien à domicile pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

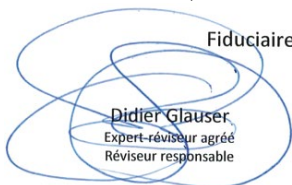
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 2 avril 2026

Fiduciaire Fidaceb SA

 **Didier Glauser**
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

 **Mathieu Richardet**
Expert-réviseur agréé



Fiduciaire Fidaceb SA – Rue de Neuchâtel 39 – Case postale – 1401 Yverdon-les-Bains
Téléphone +41 24 424 15 50 – info@fidaceb.ch – www.fidaceb.ch

J'ai été très émue en lisant votre réponse et je vous adresse un immense et chaleureux merci pour la généreuse aide de la Fondation Lysi. **Votre soutien financier me permet d'envisager les mois à venir avec sérénité**, c'est plus que précieux et c'est un réel soulagement. Mes parents peuvent ainsi continuer leur vie ensemble, leur désir étant de rester l'un avec l'autre jusqu'au bout de leur chemin sur terre.

Je suis très reconnaissante de votre aide et vous en remercie infiniment.

Madame B.





La Fondation Lýsi est à but
non lucratif et reconnue d'utilité publique.
Elle est soutenue par l'Etat de Vaud.

Fondation Lýsi
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains

024 420 26 73
contact@fondation-lysi.ch

fondation-lysi.ch